



Un lycée où la forme scolaire se réinvente

Dans le nord de la Drôme, le lycée Henry-Laurens de Saint-Vallier est remarquable par son inventivité pédagogique. En expérimentant les classes coopératives en classe de seconde et de première, les équipes⁽¹⁾ se questionnent depuis plusieurs années et inventent des solutions. Au bord du Rhône, rencontre avec Nicolas Vossier, un des piliers de l'équipe, pour qu'il raconte l'expérience individuelle devenue collective qu'il vit depuis plusieurs années en tant qu'enseignant de physique-chimie dans ce lycée.

Animation & Éducation : Si je dis « forme scolaire », à quoi pensez-vous ?

Nicolas Vossier : Je pense d'abord au temps scolaire et au fait que celui-ci se construit, qu'il n'est pas le fruit du hasard. La réforme du lycée fragmente les enseignements et les groupes classe.

Des tas d'enseignements sont épargnés sur des temps très courts : l'EMC (enseignement moral et civique) représente une heure tous les quinze jours, les sciences de laboratoire une heure et demie par semaine, l'accompagnement personnalisé une heure par semaine, l'enseignement scientifique (mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique) une heure par semaine...

Nous avons fait le choix de réunir ces enseignements sur une plage horaire commune de trois heures par semaine, que nous avons annualisées selon nos besoins et surtout selon ceux des élèves.

Ce temps est toujours coanimé par plusieurs enseignant·e·s et commence systématiquement par un



Nicolas Vossier,
enseignant de physique-chimie
au lycée Henry-Laurens de Saint-Vallier
dans la Drôme

conseil coopératif, qui permet d'établir les besoins d'aide, de mettre en place le tutorat si nécessaire et de choisir les thématiques de travail qui naissent des besoins, des envies des élèves et des projets qu'ils ont envie de mener (par exemple ont eu lieu dans l'établissement des débats sur les questions LGBT, une manifestation pour le climat, un gros travail sur le harcèlement... et même une classe de découverte dans le sud de l'Ardèche sur les questions environnementales).

Les élèves sont porteurs des projets et mènent des actions pour récolter les fonds nécessaires.

Du côté des enseignant·e·s, cela nous demande un projet pédagogique solide qui fait sens et une coordination importante. L'établissement est complètement partie prenante, puisqu'il met des moyens sur ce dispositif, notamment pour permettre de la co-intervention en permanence.

Les élèves se sentent bien dans le dispositif car le temps long leur permet une implication importante : ils sont à l'aise, connaissent le groupe et les enseignants et peuvent s'exprimer, ce qui n'est pas toujours le cas sur des groupes fragmentés puis reconstitués.

Pour le dire simplement, on part du questionnement des jeunes et on arrête de répondre à des questions qu'ils ne nous posent pas. Si un projet est proposé, on a le temps de le faire et ça c'est vraiment génial !

A&É : Sur le papier, ça semble fabuleux, mais j'imagine que ces réussites ne se sont pas produites du jour au lendemain ? Quel est le parcours qui vous a permis d'aboutir à ce dispositif aujourd'hui ?

N. V. : Je pense qu'on enseigne comme on nous a enseigné. En tout cas, c'est comme cela que j'ai commencé : en reproduisant ce que j'avais vécu et surtout en voulant avoir le contrôle sur tout.

En début de carrière, j'enseignais en lycée technologique et j'étais dans une posture de contrôle.

J'allais de temps en temps animer des ateliers en sciences sur le mode « *la main à la pâte* »⁽²⁾ dans une classe de primaire où enseignait ma compagne, « *instit Freinet* » comme on dit. Et là, j'avoue



avoir été scotché par l'autonomie des enfants, le planning des journées avec les plans de travail et les conseils de coop.

J'ai longtemps pensé que ce n'était pas possible en lycée, peut-être à cause d'une peur du regard des autres, d'une norme trop présente, de l'idée qu'il faut tenir la classe, etc. En même temps, j'avais conscience que les projets hors cadre étaient toujours stimulants pour les élèves et pour moi, que la motivation et l'implication étaient démultipliées.

Au fil des années, j'ai développé et essayé pas mal de choses : l'enseignement par compétence, l'évaluation différente... Avec l'arrivée du numérique, j'ai compris assez vite que la difficulté n'était pas de trouver l'information mais bel et bien de développer l'esprit critique pour trouver les bonnes informations. C'est probablement en étant un jour filmé dans le cadre du dispositif Apprenance⁽³⁾ que j'ai réalisé que ce n'est pas par mon cours magistral que les élèves apprenaient le plus mais par les échanges entre eux. J'ai aussi constaté que le travail de groupe se travaillait, car les élèves ont besoin de sentir leur appartenance à un groupe pour pouvoir travailler ensemble, s'entraider, coopérer...

J'ai été tout seul quelques années. Puis, les formes que prenait mon travail ont intrigué des collègues, qui ont commencé à poser des questions et à venir en observation dans la classe.

Petit à petit, l'équipe de physique-chimie a mutualisé ses pratiques et ses cours, elle a mis en place des plans de travail avec les

Le conseil coopératif permet aux élèves de prendre la parole, de donner leur avis, de s'investir, de faire du lien entre toutes les matières et également d'établir les besoins en aide ou pour l'ambiance de classe.

modalités de réalisation. Des collègues d'autres disciplines se sont intéressé·e·s à notre façon de travailler.

A&É : C'est à partir de ce moment que vous avez lancé une classe coopérative ?

N. V. : Nous étions un groupe d'enseignant·e·s motivé·e·s et avec un commun fort dans nos pratiques pédagogiques, mais c'est aussi parce que l'établissement a soutenu le projet que nous avons pu mettre en place une classe coopérative en seconde avec comme socle fort le conseil coopératif. Celui-ci permet aux élèves de prendre la parole, de donner leur avis, de s'investir, de faire du lien entre toutes les matières et également d'établir les besoins en aide ou pour l'ambiance de classe.

Nous avons dans les disciplines des modalités de travail communes dans lesquelles les élèves se retrouvent. La condition est une coanimation des conseils en permanence – car nous sommes toutes et tous différent·e·s – et la construction de nouvelles interactions entre les élèves et entre les élèves et les

enseignant·e·s. Nous avons clairement été soutenu·e·s par l'établissement et nous avons fait partie de la Cardie, ce qui nous a offert une reconnaissance importante. Depuis cette année, une classe coopérative de première existe ! Il est vraiment intéressant de vivre cela sur deux ans pour les élèves.

A&É : Dans l'établissement, vous avez bousculé la forme scolaire. Est-ce que cela dépasse ce cadre ?

N. V. : Oui, car nous avons créé un groupe de formateurs et de formatrices autour des pédagogies actives et de la coopération. Nous intervenons dans des collèges du secteur et de l'académie. Je pense que cela fait sens dans les établissements. Il faut du temps et souvent prendre des chemins indirects, mais nous voyons apparaître des choses intéressantes, qui bousculent les formes scolaires dans le second degré. Enfin, et surtout, nous voyons que nous ne sommes pas les seuls à aller sur ce chemin.

**Propos recueillis par
Emmanuelle Pain,
animatrice pédagogique
de l'OCCE de la Drôme**

1. Emmanuelle Pain, autrice de cette interview, avait croisé l'équipe il y quelques années autour des conseils coopératifs et de la classe coopérative lancée comme une expérimentation soutenue par la Cardie (Cellule académique recherche développement recherche expérimentation) de l'académie de Grenoble. cardie.web.ac-grenoble.fr.

2. Ressources pour mener des activités en sciences et technologie : fondation-lamap.org.

3. Dispositif pour penser la formation et l'enseignement autrement initié par un inspecteur de la Drôme : apprenance-grenoble.fr.